



En procedure de demande d'asile

Par **kabyle15**, le **04/01/2018** à **10:50**

bonjour je suis algerien je veint de kabylie mon village situer au milieux d'une grande foret miner de bombes et de terroristes en resumer ma presence en france c'est que j'ai fuit le pays car le groupe terroriste d'al qaida m'en menacer de mort et de decapitations car je les denoncer a l'armee nation malheureusement le gouvernement algerien ma tourner le d'os alors je veux savoir c'est je peux avoir la chance d'etre en protection ici en france ? merci

Par **citoyenalpha**, le **05/01/2018** à **09:08**

Bonjour,

vous pouvez toujours en faire la demande cependant il y a très peu de chance qu'elle aboutisse favorablement.

Restant à votre disposition

Par **kabyle15**, le **08/01/2018** à **15:42**

bonjour merci beaucoup mais pourquoi ya moins de chance ?

Par **amajuris**, le **08/01/2018 à 17:52**

bonjour,
sans doute parce que l'Algérie n'est pas en situation de guerre comme certains autres pays.
d'ailleurs, le taux de décisions positives des demandes d'asile en première instance dans l'Union européenne pour des personnes de nationalité algérienne s'est établi à 5,2% en 2016, l'un des plus faibles taux parmi les demandeurs d'asile.
salutations

Par **kabyle15**, le **08/01/2018 à 20:09**

bonjour oui je comprend que ya pas de guerre visible mais réellement ya beaucoup de choses qui se cache comme le terrorisme preuve monsieur Gourdel a été tué dans la région de Kabylie moi j'ai gardé le papier que le chef de la qaida m'a donné et en plus de ça j'ai le soutien du chef enterroriste de mon village et mon frère qui travaille avec donc j'ai leurs pièces d'identité plus leur carte professionnelles et le papier de la qaida merci

Par **citoyenalpha**, le **11/01/2018 à 05:15**

Bonjour

L'Algérie est un vaste pays vous répondra l'OFPRA. Alors à moins d'être un personnage célèbre, peu de chance que vous convainquiez que vous n'êtes pas en sécurité sur l'ensemble du territoire algérien.

Après nous ne sommes pas des représentants de l'OFPRA. Vous pouvez toujours déposer une demande comme indiqué dans mon post précédent.

Restant à votre disposition

Par **kabyle15**, le **11/01/2018 à 07:04**

bonjour merci pour votre réponse une dernière question c'est ils m'envoient le quitte j'ai un mois pour faire un recours mais moi j'ai pas les moyens de prendre un avocat je dois faire comment merci

Par **Tisuisse**, le **11/01/2018 à 07:16**

Bonjour,

Je comprends votre position, votre angoisse, mais la France n'est pas le seul pays qui est visé par l'immigration de masse. Pourquoi vous ne vous tourneriez pas vers un autre pays que la France ?

Par **kabyle15**, le **11/01/2018 à 07:25**

bonjour ben je suis venu ici déjà en fuite et le visa je les payer autrement j'étais bucheron aucune chance d'avoir un visa et aussi au moins ici je parle un peu le français merci

Par **kabyle15**, le **11/01/2018 à 07:48**

bonjour maintenant je comprend que j'ai aucune chance donc ils vont me donner le quitte j'aimerais juste savoir comment je pourrai supprimer le quitte vu que j'ai pas les moyens de payer un avocat merci

Par **citoyenalpha**, le **11/01/2018 à 20:29**

Bonjour

vous pouvez vous faire assister par une association d'aide aux migrants.

<http://www.infomigrants.net/fr/post/3944/france-tour-d-horizon-des-associations-d-aide-aux-migrants>

Comme indiqué précédemment nous ne représentons pas l'Administration. Nous ne donnons qu'un avis en fonction de ce que vous nous indiquez.

Restant à votre disposition

Par **kabyle15**, le **12/01/2018 à 07:07**

bonjour merci beaucoup pour ses information et bonne continuation dans tout ce que vous faites merci encore

Par **Visiteur**, le **12/01/2018 à 07:20**

Bonjour,

Il existe des régions bien plus tranquilles en Algérie où vous trouverez la sécurité que vous recherchez, bonne chance à vous.

Par **kabyle15**, le **12/01/2018 à 09:45**

bonjour vous savez le salaire moyens en algerie c'est de 100 euro et pôur trouver une autre region dabore il faut trouver un travail ce qui nai pas facile et le loyer moyen coute environ 100 euro voila merci

Par **Tisuisse**, le **12/01/2018 à 09:51**

Ce n'est pas le problème de la France, c'est un problème interne à l'Algérie.

Par **kabyle15**, le **12/01/2018 à 10:15**

bonjour une derniere question c'est je vais en allemagne est que j'ai le droit de demander l'asile la bas vu que je suis deja en procedure ici ? merci

Par **Tisuisse**, le **12/01/2018 à 10:23**

Voyez ça avec les autorités allemandes, ce n'est plus de notre ressort.

Par **kabyle15**, le **12/01/2018 à 10:34**

daccord merci